

# Compte courant d'associés : comment ça marche et pourquoi s'en préoccuper ?



**2 février 2024**

de 9h à 17h

à la Chambre d'Agriculture 37

# Compte courant d'associés : comment ça marche et pourquoi s'en préoccuper ?

*Maitriser l'évolution de son compte courant d'associés*

**1 jour**  
**Le 2 février 2024**

## Public

Agriculteurs sous formes  
sociétaires (GAEC; EARL, SCEA,  
...)

## Pré-requis

Aucun

## Tarifs & Financement

**49 €** pour un contributeur  
Vivea (être à jour de ses  
cotisations MSA et sous réserve  
des conditions de prise en  
charge)

**210 €** pour un salarié agricole  
(possibilité de remboursement  
à hauteur de 45% si  
l'employeur en fait la demande  
auprès d'OCAPIAT et selon les  
fonds disponibles)

**210€** autre public\*

(\*demande de prise en charge  
par OCAPIAT ou votre OPCO).

## Intervenant(e)s

Antoine REULIER, Conseiller  
stratégie d'Entreprise CA37

*Repas non inclus*

## Objectifs

**Comprendre le fonctionnement du compte courant d'associé afin de pouvoir adopter des réflexes de gestion adaptés à la phase de vie de votre entreprise.**

## Contenu / Programme

- Définition du compte courant d'associés.
- Le fonctionnement du compte courant d'associé.
- Evaluer les répercussions de vos décisions sur l'évolution du compte courant d'associé.

## Méthodes pédagogiques

Exposés.

Travail en sous-groupes.

Mises en situation avec des exercices pratiques.

Exercice de simulation.

## Modalités d'évaluations

Exercices pratiques.

QCM.

*La chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est insuffisant.*

## CONTACT RESPONSABLE DE STAGE / PRE-INSCRIPTION

**Antoine REULIER**

+33 (0)2 47 48 37 33 antoine.reulier@cda37.fr

**Ou Centre de Formation**

+33 (0)2 47 48 37 34 formation@cda37.fr

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales, accès aux publics en situation de handicap et règlement intérieur sont disponibles dans le livret d'accueil, sur le site internet de la Chambre d'Agriculture Centre Val de Loire <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr>, et disponibles sur demande.

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner avant le 19/01/2024

## Compte courant d'associés : comment ça marche et pourquoi s'en préoccuper ?

Le 2 février 2024 - 1 jour

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) : .....

N° SIRET : .....

Nom et prénom du participant : .....

Date et lieu naissance : .....

Adresse postale : .....

.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Statut professionnel :

**Avez-vous des attentes / besoins d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation (difficulté visuelle, handicap, ...)?**

- Chef.fe d'entreprise agricole .....
- Conjoint.e collaborateur .....
- Salarié.e .....
- Cotisant.e solidaire MSA (préciser si cotisation Vivea prélevée ou non) .....
- En projet d'installation agricole .....
- Autre : .....

Je m'engage à participer à la formation

En fonction des conditions de prise en charge, le règlement du montant défini sur le contrat ou la convention de formation sera à réaliser à réception de la facture.

Fait à .....

**Signature,**

Le .....



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A :

**CHAMBRE D'AGRICULTURE** - Centre de Formation

38 RUE AUGUSTIN FRESNEL

37170 CHAMBRAY LES TOURS

+33 (0)2 47 48 37 34

**NOUVEAU 2022**

## **CREDIT D'IMPOT FORMATION**

**du dirigeant de TPE DOUBLÉ**

(si moins de 10 salariés)

Par ex. pour 2 journées de formation  
soit 14 heures,

vous pouvez bénéficier d'un crédit  
d'impôt de :

**14 h x 11,52 € x 2**

**= 322,56 euros**

**C'est le moment d'investir  
dans vos compétences !**

**Contact :**

**Centre de formation**

**+33 (0)2 47 48 37 34**

**formation@cda37.fr**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE**

**38 RUE AUGUSTIN FRESNEL**

**37170 CHAMBRAY LES TOURS**



[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Liste des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter  
directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Retrouvez toutes nos formations sur

[www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr](http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr)



**INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES**

